



# 01

## Rappel du contexte

Secteur pavé du moulin : quels enjeux ?

# 01 Rappel du contexte

## Le périmètre d'étude



 Périmètre  
(25 ha)

# 01 Rappel du contexte

## Le périmètre d'étude aujourd'hui



- **25 hectares au total**  
Actuellement attribués à l'exploitation agricole urbaine
- **~20 hectares de sous-sol**  
Dans la forme de catiches et d'un réseau souterrain large et complexe.
- **Une rotule**  
Entre les communes de Helleennes, Lezennes, Villeneuve-d'Ascq et en proximité immédiate de Lille.
- **Un habitat pour les chiroptères**  
Le nom scientifique donné aux chauves-souris, des espèces protégées et essentielles à l'écosystème.

# 01 Rappel du contexte

## Contexte général

- Depuis 2014 la MEL a lancé des études afin d'avoir une meilleure connaissance de l'occupation par les chiroptères (chauves-souris / espèces protégées) du réseau de catiches présent sur son territoire.
- Ces études ont abouti à la mise en place d'un « plan chiroptère » pour la mise en œuvre d'un principe de démarche ERC (Qui vise à prévenir autant que possible les risques d'incidences négatives de certains projets et documents de planification sur l'environnement..).
- La MEL a donc un objectif de **création d'un nouveau site d'accueil pour chiroptères** afin de préserver / développer la présence des chauves-souris.
- **Le site envisagé est le site Chemin Napoléon / Pavé du Moulin.**  
Cette démarche s'inscrit en accompagnement des mesures de compensations de Kiabi village, réalisées sur le site du bois des rues vertes à Villeneuve d'Ascq.
- L'objectif premier du projet sera **d'améliorer la qualité écologique** en surface pour la préservation et le développement de la présence des chauves-souris.
- La plus-value écologique qui sera réalisée dans le cadre de ce projet pourrait être valorisée **par l'agrément d'un SNCRR**. L'objectif de cette démarche est d'anticiper et de mutualiser les futures compensations liées à l'urbanisation et d'améliorer leur efficience.



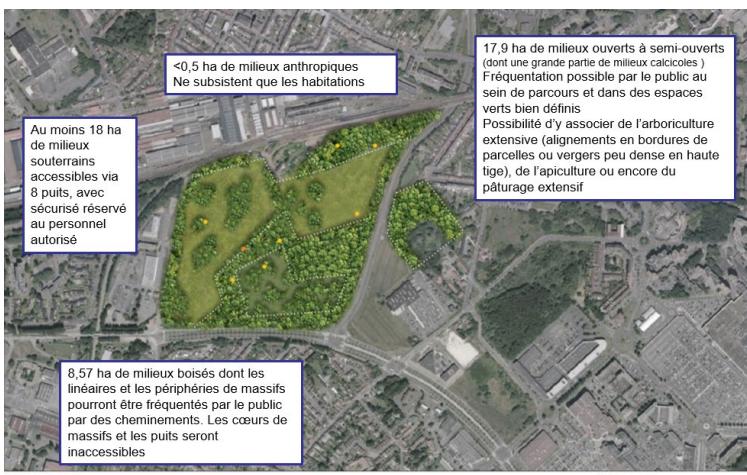
# 01 Rappel du contexte

## Où en est l'étude ?

2018 : Première étude pré-opérationnelle



Mars 2022 : Vers un scénario  
100% naturel ?



Depuis septembre 2024 :

Continuité de la réflexion stratégique par une nouvelle étude pré-opérationnelle pour affiner la première étude de 2018.

- Une étude urbaine, paysagère et écologique dans un cadre réglementaire qui évolue.
- Coordination entre la MEL, le groupement d'étude mandaté et les différents acteurs institutionnels concernés.
- Une démarche transversale de co-construction et concertation.

### Des invariants à respecter

- Une nécessité à identifier et attribuer au préalable 20Ha de terrain agricole à l'exploitant présent (*> Des études et recherches en cours par les services de la MEL*)
- Développer la fonctionnalité écologique du site comme priorité.
- Définir les usages futurs du secteur tout en veillant à ce que les usages anthropiques soient compatibles avec l'objectif de développer la biodiversité (UR) et l'agrément d'unités de compensation (UC)

# 01 Rappel du contexte

## En synthèse

### Quoi ?

- La création d'un nouvel espace de nature, site d'accueil des Chiroptères sur des temps longs.
  - Vers un Site Naturel de Compensation (SNCCR).

### Par qui ?

- Une étude urbaine, paysagère et écologique en coordination entre la MEL, le groupement d'étude mandaté et les différents acteurs institutionnels concernés.
- Une démarche transversale de co-construction et concertation auprès des habitants et usagers.

### Comment ?

- Trois phases d'étude / de concertation :
  - 1- Diagnostic et définition des enjeux
  - 2- Scénario(s) d'aménagement et analyse comparative
  - 3- Confortement du scénario préférentiel, chiffrage du projet d'aménagement, phasage opérationnel et schéma directeur (*niveau esquisse*)

# 03

## Synthèse de la concertation

Phase 1 et Phase 2

# 03 Synthèse de la phase 1

## Quelle méthode ?



*La phase d'étude :*

*Le rôle de la concertation :*

*De septembre 2024 à mars 2025*

### Diagnostic

*Nourrir le diagnostic et intégrer la parole habitant*

*A partir de mars 2025*

### Scénarios

*Prendre en compte l'ensemble des besoins et désirs*

*A partir de juin 2025*

### Scénario préférentiel

*Restituer et être en mesure de justifier*

Pavé du Moulin / Chemin Napoléon

**QUEL ESPACE DE NATURE POUR DEMAIN ?**

Questionnaire

À remettre en Mairie avant le 03 Mars 2025

[lillemetropole.fr](http://lillemetropole.fr)

MEL VEGA Lezennes Hellennes

### Un questionnaire (papier et en ligne avec 317 réponses)

- Interroger l'expérience vécue des habitants et usagers des communes proches du périmètre pour bien en saisir les enjeux et les envies

### Deux permanences

*(Une trentaine de personnes rencontrées sur les marchés de Lezennes et Hellennes)*

- Aller à la rencontre des habitants et usagers des communes de Lezennes et Hellennes, échanger, expliquer et questionner pour nourrir l'étude.

### Un atelier avec les enfants

*(De l'école Edouard Herriot, en proximité directe du périmètre)*

- Interroger une vision plus naïve du périmètre et se projeter dans l'avenir avec les générations les plus concernées.

# 03 Synthèse de la phase 1

## Ce que nous apprend la concertation

### Quelles étapes de concertation en phase 1 ?

- Un questionnaire (317 réponses)
- Une permanence sur les marchés
- Un atelier avec un groupe de 23 enfants de l'école Edouard Herriot

La phase d'étude :

Le rôle de la concertation :

#### Diagnostic

Nourrir le diagnostic et intégrer la parole habitant

De septembre 2024 à mars 2025

A partir de mars 2025

A partir de juin 2025

#### Scénarios

Prendre en compte l'ensemble des besoins et désirs

#### Scénario préférentiel

Restituer et être en mesure de justifier

### Quels enjeux et attentes identifiés ?



#### Une priorité au naturel

##### La nature en ville au cœur des enjeux :

Des usages souhaités majoritairement proches de la nature, du calme, de la biodiversité, sans aménagements ou équipements « dénaturants » l'espace.

##### Une bonne compréhension des enjeux de biodiversité

Des plus jeunes aux plus anciens, les enjeux de biodiversité et notamment de protection des chauves-souris ont généré beaucoup de propositions pertinentes.

##### Une division des espaces :

Majoritairement, les habitants et usagés interrogés favorisent un espace partagé, où l'on trouve à la fois un sanctuaire naturel cloisonné, mais aussi d'autre part des activités anthropiques (promenade, espace de rencontre, sport, parc canin...)



#### Sécurité et nuisances

##### Des craintes liées aux mésusages :

Les personnes interrogées craignent qu'un site naturel délaissé soit un terrain pour le squat et les mésusages. Une volonté de sécurisation est exprimée.

##### Tranquillité :

Des inquiétudes exprimées concernant le bruit (circulation routière sur le boulevard notamment). Cet enjeu est compris au travers du prisme de l'humain mais aussi pour favoriser la biodiversité.

##### L'éclairage comme point de débat

Un enjeu d'éclairage la nuit des usages anthropiques pour des raisons de sécurité mais une bonne compréhension de la question des nuisances lumineuses pour la faune et la flore



#### Un site productif

##### Un soutien à l'agriculture urbaine :

En large majorité, l'agriculture urbaine sur le site est perçue comme un levier pour la résilience alimentaire, la biodiversité et la pédagogie.

##### Quelques freins exprimés :

La forme que prendra cette agriculture à l'avenir questionne une part des répondants : Quel type ? Quid des engrains et pesticides ? Des jardins ouvriers à conserver ?

##### Une agriculture à portée locale

Quel que soit le mode souhaité, une importance est portée à la proximité et aux circuits courts et pour une majorité des réponses au service des communes, des écoles, hôpitaux, maisons de retraites etc...



#### Un équilibre à trouver

##### Entre urbain et nature :

Des « ponts » à trouver entre les usages, les espaces réservés à la nature sont vus comme « promenables » et rendus pédagogiques et/ou sportifs.

##### Entre agriculture et nature :

Un besoin exprimé de concilier les espaces agricoles (vus en bio, et sous forme de jardins potager en majorité) avec des zones naturelles connexes (forêt urbaine)

##### Entre gestion et laisser-faire

L'intervention humaine dans le site est souhaitée « minimale ». Elle concerne l'entretien et la gestion. Une place est donnée au « laisser-faire » naturel de l'écosystème sans pourtant abandonner l'espace.

# 03 Synthèse de la phase 2

## Quelle méthode ?



Pavé du Moulin / Chemin Napoléon

### QUEL ESPACE DE NATURE POUR DEMAIN ?

**Participez à l'atelier « Du crayon aux décisions »**  
Le 28 Avril 2025 | 18h30 - 20h30  
Salle Grémaux - Lezennes

**MEL MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE** **Hellemmes** **Lezennes Cité de la Pierre** **VPCA**

**Le scénario habitants et usagers** **Planche n°2**

**Le scénario habitants et usagers** **Planche n°1**

- Dessiner en groupe ses envies, invariants, et interdits sur la base d'un scénario d'aménagement présenté et débattu au préalable. (image ci-jointe)

De septembre 2024  
à mars 2025

*La phase d'étude :*

*Le rôle de la concertation :*

*Diagnostic*

*Nourrir le diagnostic et intégrer la parole habitant*

A partir de mars 2025

*Scénarios*

*Prendre en compte l'ensemble des besoins et désirs*

A partir de juin 2025

*Scénario préférentiel*

*Restituer et être en mesure de justifier*

## Deux sessions d'atelier

(Avec les habitants puis avec les élus et techniciens)

- Proposer une vision partagée de l'espace de nature à l'horizon de temps d'urbanisme longs, par l'échange et le débat.
- Définir les priorités, des invariants et des points d'alerte à garder en tête pour les étapes à suivre du projet.
- Proposer un temps où l'on peut s'informer et proposer, dans des modes variés.

*Vision pratique et sensible*

*Vision technique et politique*

*Un scénario préférentiel partagé*

# 03 Synthèse de la phase 2

## Ce que nous apprend la concertation

### Quelles étapes de concertation en phase 2 ?

- Un atelier « du crayon aux décisions » en deux sessions : avec 22 habitants puis avec 15 élus et techniciens concernés sur la base d'un scénario d'aménagement proposé et débattu.

### Quelles évolutions apporter au scénario proposé ?



De septembre 2024  
à mars 2025

La phase  
d'étude :

Le rôle de la  
concertation :

Diagnostic

Nourrir le  
diagnostic et  
intégrer la parole  
habitant

A partir de  
mars 2025

Scénarios

Prendre en compte  
l'ensemble des  
besoins et désirs

A partir de  
juin 2025

Scénario  
préférentiel

Restituer et être en  
mesure de justifier

- Des questionnements concernant les accès au périmètre, notamment les liens à trouver avec le métro, le bus, le BHNS et les continuités piétonnes et cyclables. Une échelle macro à considérer et le sujet de la passerelle au cœur des échanges.
- Un débat sur la question du stationnement : l'espace vu comme un centre d'intérêt qui va attirer plus de voitures dans une zone déjà contrainte ou un périmètre autour duquel prévoir les aménagements pour favoriser les mobilités douces ?
- Un débat sur le chemin Bobillot, historique et jugé pratique, à conserver en ligne droit ou à modifier ?
- Une répartition de l'espace et des aménagements dans le périmètre qui font l'unanimité et un projet d'aménagement qui semble convaincre.
- Une aire de jeux petite enfance sécurisée proposée par le groupe.
- Un espace canin comme méthode de gestion des animaux domestiques est apprécié.
- Des questionnements sur le choix des essences végétales, et concernant l'éclairage : quid de la prise en compte des enjeux climatiques et de l'entretien du périmètre ?